

Génocide contre les Ouïghours;

PAR SON SILENCE, LE CANADA SE FAIT COMPLICE

OTTAWA, le 19 février 2021 — À l'occasion d'un débat tenu à la Chambre des communes, le 18 février dernier, au sujet du génocide ayant cours en République populaire de Chine contre la minorité ouïgoure, le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères, M. Stéphane Bergeron, a enjoint le gouvernement fédéral à cesser de recourir à des faux-fuyants pour éviter de reconnaître l'évidence et poser des gestes pour qu'on mette enfin un terme à cette situation intolérable.

«À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde a appris, stupéfait, ce qui s'était passé dans les camps de concentration nazis. À la suite de ces événements dramatiques, l'une des premières conventions – sinon la première – adoptées par les Nations Unies, nouvellement fondées, a été celle sur la prévention et la répression des génocides, que le Canada a ratifié en 1952 et qui lui impose donc des obligations. Cette convention définit ce qui constitue un génocide et il suffit qu'une seule situation soit observée pour qu'il soit bel et bien question d'un génocide. Or, on parle ici de camps de concentration, de viols, de séparation des enfants de leur famille, de travail forcé, de surveillance et de stérilisations de masse, autant de situations évoquées dans la convention», a déclaré M. Bergeron.

«Le ministre des Affaires étrangères prétend que les faits ne sont pas suffisamment documentés et qu'il faudrait, d'une part, que la République populaire de Chine permette à une mission internationale indépendante de se rendre sur place pour documenter les allégations de génocide et, d'autre part, que le Canada et ses partenaires dans le monde partagent les renseignements qu'ils détiennent respectivement à cet effet. Là encore, l'argument ne tient pas la route, puisque, tant l'Union européenne que les États-Unis, sans compter nombre d'organisations internationales, n'hésitent pas à parler d'un génocide. En fait, selon nous, le ministre sait très bien ce qui se passe et il se rend dès lors coupable de complicité en gardant le silence», d'ajouter le député de Montarville.

«Pourtant, a-t-il poursuivi, des collègues de tous les partis, y compris des libéraux, ont reconnu, dans un comité parlementaire, qu'un génocide était bien perpétré par la Chine à l'endroit de sa population ouïgoure, d'autres encore ayant également signé une lettre ouverte intitulée «Les Jeux de la honte» demandant au Comité international olympique de déplacer les Jeux d'hiver de 2022, qui doivent se tenir dans la capitale chinoise, si la République populaire de Chine poursuit son délire génocidaire. Qu'attend le ministre pour dire enfin la vérité sur ce qu'il sait par rapport à ce qui se passe en Chine et faire enfin écho à la position adoptée par ses collègues?»

«Qu'avons-nous appris de l'expérience de la Seconde Guerre mondiale? Malgré la convention adoptée par les Nations Unies, on a assisté les yeux fermés au génocide rwandais. Malgré cette convention, on a assisté les yeux fermés au génocide en Bosnie-Herzégovine. Est-ce qu'on va de nouveau assister les yeux fermés à un autre génocide, en réagissant après coup et en se disant combien c'était dommage? On le voit, c'est le temps d'agir!», de conclure Stéphane Bergeron.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)